

Avec les "Amis du patois" à Puidoux... : [1ère partie]

Autor(en): **Rms.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **81 (1954)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Avec les « Amis du patois » à Puidoux...

I

C'est très bien au comité de l'Association cantonale vaudoise des « Amis du patois » d'avoir prévu, outre les deux grandes assemblées dont la principale reste celle du *Comptoir*, des réunions régionales de moindre importance, administrativement parlant. Celle de Puidoux marquera dans le souvenir de ceux qui y assistèrent. On y patoisait à qui mieux mieux et les applaudissements qui saluèrent les productions de choix de cette « tenabliâ » étaient d'autant plus chauds qu'il faisait plus froid... dehors !

Une quinzaine de membres étaient montés de Lausanne, les C.F.F. ayant obligeamment fait arrêter le direct de la Broye à la petite halte de Moreillon...

Brrr... qu'il faisait frisquet ! C'est tout juste si l'on ne voyait pas les pierres se fendre au bord de la route...

A Puidoux, on se retrouva... une cinquantaine ! Mais oui, un demi-cent !... dans le plus grand village du district entouré de deux lacs : le Léman et celui de Bret.

C'est aux sons d'un antique « tambourin » que M. A. Decollogny ouvrit la séance dans la grande salle attenante à l'Auberge communale.

Son salut de bienvenue, dit en vieux langage, fit plaisir. Il releva la présence de M. Jaunin, syndic de Puidoux, et de M. Auguste Mayor, de Grandcour.

L'assemblée se lève pour honorer ses morts et, parmi eux, le regretté préfet Foscalé et feu le grand chantre de la Gruyère, Fernand Ruffieux.

Dans un bref discours présidentiel, M. Decollogny souhaite que le mouvement de l'Association soit intensifié, non pas que les efforts de chacun se soient relâchés, au contraire, mais il importe de les mieux coordonner.

Parmi ces efforts, ceux que déploient avec un beau zèle et un désintéressement digne d'éloges M. J. Chevalley pour le *Musée de la vie vaudoise*, méritent d'être relevés et soutenus. La Société vaudoise d'histoire n'a pas caché sa sympathie pour cette idée en voie de réalisation. Elle reste un but vers lequel tout bon patoisant doit tendre...

D'autres membres se dépensent sans compter, et notamment le jeune Charles Montandon, précieux collaborateur du *Nouveau Conteur* et bras droit de M. F.-L. Blanc à la Radio, M. Oscar Pasche, notre conférencier, M. Albert Chessex, aux articles appréciés, M. Maurice Bossard, philologue, Henri Nicolier, grammairien de La Forclaz, P. d'Amond (Golay-Favre de L'Orient).

M. Ad. Decollogny remercie encore M. Pierre Chessex, directeur du Collège scientifique, pour sa magistrale causerie du *Comptoir*, et M. Dudan, directeur retraité du Collège classique, pour la sympathie qu'il témoigne à notre mouvement. Nous n'aurons garde d'oublier, parmi ceux qui nous soutiennent de leur érudition et de leurs talents, M. Martin, chef de service à l'enseignement, M. Henri Perrochon, président des écrivains vaudois, M. Naef, archéologue, et M. Oguey, conseiller d'Etat.

Ces appuis sont autant de témoignages qui viennent nous encourager à poursuivre notre tâche avec conviction.

Notre génération est appelée à sauver

ce qui peut l'être encore de notre patrimoine linguistique et traditionnel. Laissons donc à nos successeurs tout ce que nous pouvons. L'Association des Amis du patois se doit de représenter une force. Seule, l'union de tous ses membres pourra lui permettre d'accomplir et de nourrir son action pour en mieux convaincre nos magistrats.

Parmi les décisions prises par le Comité cantonal, il en est une qui intéressera les membres des « Amicales », c'est le renoncement à percevoir une finance d'entrée de leur part, ce qui n'est que justice. En revanche, les « Amicales » paieront à la « Cantonale » les cotisations de leurs membres.

En ce qui concerne l'activité générale de l'Association, on fut heureux d'apprendre qu'une commission avait été désignée pour l'étude d'un chansonnier, dont un certain nombre d'éléments de valeur ont été déjà recueillis...

M. A. Decollogny donne alors lecture d'une série de lettres d'excuses. Elles émanent de Lucien Braillard, à Jouxens, de P. d'Amond, de Lo Frédon de Rougemont. A eux nos vœux de santé !

Avant de passer aux productions, M. Oscar Pasche, d'Essertes, salue encore un certain nombre de personnalités, parmi lesquelles MM. François Chevalley, notre doyen, Lavanchy, Maurice Chappuis, de Croix, Chollet, Goy, Marguerat, François Grand, Mmes Meystre et Sallaz, M. Jean Bron, grand patron

du *Nouveau Conteur*, Vargas, etc. Puis il nous lit le procès-verbal de l'assemblée du Comptoir, comme à l'accoutumée fort bien troussé en patois et émaillé de fines et malicieuses remarques. On l'applaudit avec cœur.

(A suivre.)

rms.

Syndic et cordonnier

Le syndic d'un de nos villages causait un jour sur la place publique, en compagnie de plusieurs personnes, lorsqu'il vit venir de leur côté le cordonnier de l'endroit, qui avait la réputation de mentir avec une étonnante facilité.

— Voici le cordonnier, fit le syndic, voulez-vous parier que la première parole qu'il nous dira est un mensonge. Vous allez l'entendre !

— Eh bien, qu'est-ce que tu dis de bon, Sami ? demande-t-il au savetier.

— Je dis que vous êtes un brave homme, monsieur le syndic !!!

Le tableau d'honneur des instituteurs qui font chanter leurs élèves en patois

Félicitons ici, M. Paux, instituteur à Leysin, qui, cet automne dernier, a appris à sa classe une chanson en patois, chanson qui obtint un gros succès.

BOUCHONS VAUDOIS

*Vente au détail et en boîtes
de fr. 3.-, 5.- et 6.-.*

* *
Spécialité originale et
savoureuse créée par
la Société Vaudoise
des Patrons confiseurs
pâtisseries du canton.

* *